DÉPARTEMENT
PAS-DE-CALAIS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

ARRONDISSEMENT SAINT-OMER

SAINT-OMEI

CANTON LUMBRES L'an deux mille vingt-trois

le JEUDI 11 MAI à dix-huit heures trente minutes

le Conseil Municipal s'est réuni à la Salle Ulysse Dupont, sous la présidence de

Madame Joëlle DELRUE, Maire

en suite de convocation en date du 27 Avril 2023

dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Délibération N° 2023/33 <u>Etaient présents</u>: Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de : M. EVRARD Dominique (proc. Mme CHRISTIAENS Michèle), M. DUBIEZ Francis (proc. M. MONBAILLY Vincent).

M. LELIEVRE Serge, M. GUCHE Francis, absents excusés.

Mme QUENON Sophie, absente non excusée.

M. TEN Arnaud, absent non excusé.

<u>OBJET</u>: DÉNOMINATION DE LA NOUVELLE RÉSIDENCE EN DESSOUS DE LA RÉSIDENCE PIERRE BÉRÉGOVOY

La séance ouverte, Madame le Maire propose aux membres de l'Assemblée de dénommer la future résidence en dessous de la résidence Pierre Bérégovoy « Le Clos du Colonel MONTERA ».

Après délibérations, les membres du Conseil Municipal émettent à l'unanimité, un avis favorable à cette proposition.

Pour Copie Conforme, A Lumbres, le 12/05/2023 Le Maire, Joëlle DELRUE.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture

et publication ou notification du 1 2 MAI 2023





Accusé de réception en préfecture 062-216205344-20230511-202333-DE Date de télétransmission : 12/05/2023 Date de réception préfecture : 12/05/2023